

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08/06/2023

AFFICHEE LE :

08/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

15 JUIN 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 14 juin, à 20 h 00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Bertrand HAVARD, Fabienne KACZMAREK, Véronique VASTEL, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Véronique VASTEL à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

MANIFESTE D’ENGAGEMENT DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

DELIBERATION N° **DELIB/2023/071**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Dans la dynamique de l'adhésion de la Ville à l'association « Colosse aux pieds d'argile » en 2022, les acteurs du sport normand, à travers les Comités Départementaux Olympiques, souhaitent mobiliser les collectivités pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Cette initiative vient apporter le soutien nécessaire aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en œuvre pour prévenir les violences.

La signature de ce manifeste engage la collectivité à travers de la formation, de l'information, de l'accompagnement aux associations, etc. pour se mobiliser contre ces dangers dans le sport.

Par conséquent,

Après avis de la commission Sport, Culture, Lecture publique et Évènementiel du 23 mai 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le manifeste d'engagement de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, joint à ce présent rapport,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer ce manifeste ainsi que tout acte s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT



MANIFESTE D'ENGAGEMENT

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

#TousConcernés En Normandie

" Ma collectivité choisit son camp
et s'engage contre les violences sexistes et sexuelles "



#TousConcernésEnNormandie

Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons nous engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein de notre région.

Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons apporter tout notre soutien aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en oeuvre pour prévenir ces violences : formation, information, accompagnement et soutien aux associations et collectivités qui participent à cette prévention.

Nous, acteurs du sport en Normandie, nous engageons à tout mettre en oeuvre pour faire cesser ces violences dans l'ensemble de nos disciplines, à travers la liste des engagements ci-jointe.

Notre soutien à ce manifeste est concret et se traduit par cette signature.

Ainsi, nous prenons dès aujourd'hui des engagements opérationnels détaillés ci-après.



Signatures du manifeste

Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif Normandie



Nicolas MARAIS

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados



Patrick OSOUF

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure



François DESHAYES

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche



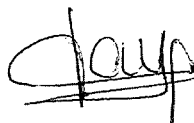
Alain THIEBOT

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Orne



Stéphane CORVÉE

Le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Seine-Maritime



Alain GOUPY

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

NOS ENGAGEMENTS

La collectivité _____

s'engage à :

- ✓ Désigner une **personne chargée de ce sujet** au sein de la collectivité, qui veille à la mise en place d'actions d'information, de prévention, de formation.
- ✓ Pour cette personne, suivre à minima **1 temps d'information et de sensibilisation** par an (et au plus tard dans les six mois après la signature du manifeste) pour mieux comprendre ce phénomène afin d'agir, orienter, guider et signaler.
- ✓ Participer à une réunion annuelle de **bilan des engagements réalisés**, mise en place par le mouvement sportif et l'Etat.
- ✓ Relayer l'**information au sein de la collectivité en interne** auprès des élus, agents territoriaux ... et leur proposer des **formations continues** sur cette thématique.
- ✓ Relayer la **politique régionale de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport**, et plus spécifiquement le manifeste d'engagement, auprès des associations du territoire et impulser la mise en place d'actions.
- ✓ Afficher le **numéro 119** (Numéro enfance en danger) **dans toutes les infrastructures sportives** (affichage obligatoire dans tous les établissements recevant des mineurs).
- ✓ S'assurer, lorsque la collectivité est employeuse, de la **validité de la carte professionnelle des ETAPS**, pour apporter son concours à la démarche d'honorabilité des encadrants.

Affichage E.S.

Les actions complémentaires

En complément, la collectivité s'engage à développer des actions complémentaires (cocher les engagements prévus par votre structure) :

- ☐ S'inscrire dans une **démarche active de « signalement »**, par la sensibilisation ou formation des agents territoriaux (éducateurs ou éducatrices sportives, gardiens ou gardiennes de gymnase...) à la procédure de signalement ou par la mise en place d'une boîte aux lettres dédiée à la libération de la parole par l'écriture ou tout autre outil.
- ☐ S'engager à une **communication respectueuse** sur le site internet de la collectivité et sur ses réseaux sociaux, en publiant des contenus (textes, hashtags, visuels, sons, vidéos...) qui ne dénie pas les droits et libertés fondamentales des autres individus, mais également en modérant rapidement et de manière appropriée des contenus déposés par des tiers sur la page ou sur les réseaux sociaux de la collectivité.
- ☐ **Accompagner financièrement et / ou techniquement les structures sportives** souhaitant développer une politique de prévention contre les violences ou de reconstruction par la pratique d'activités physiques pour des victimes de violence.
- ☐ **Afficher l'engagement de la collectivité**, sur cette thématique, **pendant l'organisation de temps forts** (soirée de valorisation des sportifs, création d'un espace dédié lors du forum des associations...), détaillez les événements envisagés :
- ☐ Organiser **un temps de sensibilisation lors d'événements ou stages sportifs** organisés par la collectivité, à destination de sportifs, notamment les plus jeunes.
- ☐ **Faire appel à des sportifs ou sportives de haut-niveau et/ou professionnels** pour d'éventuelles campagnes de communication.
- ☐ Evoquer avec les agents territoriaux, lors de l'entretien annuel obligatoire ou lors de réunions de service, les pistes pouvant être développées **pour améliorer les actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.
- ☐ Faire appel à des **volontaires en Service Civique** pour accompagner la collectivité dans le développement d'actions de prévention.

La collectivité souhaite ajouter les engagements suivants :

Signature de Monsieur ou Madame le représentant de la Collectivité :
Date et lieu

La signature du manifeste engage la collectivité pour la durée du mandat du signataire.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE BOUGER LES CHOSES !

